

Le Canada a amené la communauté internationale à appuyer cette approche multidimensionnelle. Nous avons par exemple été parmi les premiers à promouvoir et à appuyer des programmes d'ajustement pour le Ghana tenant compte des conséquences pour les démunis. Nous avons également fourni des fonds assortis de conditions très libérales aux pays à faible revenu, compte tenu de la rigidité structurelle de leur économie. Plus récemment, au sein des organes directeurs des institutions multilatérales, nous avons insisté sur la nécessité d'adopter des stratégies de prêt s'appuyant sur des objectifs d'atténuation de la pauvreté. Le Canada a également insisté pour que les programmes sociaux, comme les campagnes d'alphabétisation, les services essentiels de santé, la planification des naissances, etc., puissent bénéficier de taux de rentabilité économique très élevés et contribuent à améliorer l'efficacité et la productivité de l'économie.

Le Canada et le système multilatéral

L'approche canadienne à l'égard de la dette s'inscrit dans le cadre plus vaste de son engagement à l'égard du système multilatéral et de ses institutions financières. **Le Canada a foi en de puissantes institutions multilatérales fonctionnant sur le principe de l'adhésion universelle et au sein desquelles les décisions devraient être prises en fonction de critères économiques et financiers.** Sans un programme accepté à l'échelle internationale, le débiteur ne sera probablement pas en mesure d'obtenir une aide extérieure suffisante pour que le programme d'ajustement structurel puisse fonctionner. À elles seules, les mesures bilatérales ne produiraient probablement pas les résultats souhaités. En outre, les institutions multilatérales pourraient se trouver paralysées par des objectifs politiques incompatibles ou par la conditionnalité économique introduite par certains gouvernements.

Notre objectif est donc de veiller à ce que la conditionnalité soit à la fois économiquement saine et socialement juste. On ne saurait ignorer les facteurs politiques et sociaux. La Banque mondiale a produit l'an dernier un rapport capital sur l'Afrique qui faisait valoir la nécessité d'un «bon gouvernement» appuyé par une administration publique et un pouvoir judiciaire équitables et efficaces. Le rapport soulignait également l'importance de la participation des citoyens à la prise des décisions qui les concernent. La déclaration formulée par les ministres du développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour les années 1990 allait dans le même sens en indiquant que le développement en participation constituerait un objectif primordial. Enfin, les participants au Sommet économique de Houston ont accepté une proposition du Canada énonçant que la réforme économique fondée sur l'entreprise et sur les signaux du marché nécessite un régime politique ouvert, démocratique et responsable.